



PRÉFET DE LA HAUTE- SAÔNE

Liberté
Égalité
Fraternité

INFORMATIONS DE L'ÉTAT 3 septembre 2020

Situation sanitaire

À la date du 1er septembre, les indicateurs de circulation virale qui permettent à l'ARS de suivre l'évolution de l'épidémie doivent inciter à la plus grande vigilance. On compte 13,07 nouveaux cas de Covid-19 sur la période des 7 derniers jours pour 100 000 habitants, ce qui signifie un passage au-dessus du seuil d'attention fixé à 10 pour 100 000 habitants (ce taux d'incidence est de 33,18 pour 100 000 habitants dans la région Bourgogne-Franche-Comté). Le taux de positivité des tests est de 1,08 en Haute-Saône et de 2,46 pour la région Bourgogne-Franche-Comté.

Protocole sanitaire de rentrée scolaire

En complément du document transmis dans la lettre précédente, vous trouverez ci-joint des informations sur la gestion des cas COVID-19 dans les établissements scolaires (annexe 1).

Par ailleurs en annexe 2, vous trouverez une plaquette de communication que vous pourrez utilement diffuser aux parents d'élèves.

